

REMIREMONT, 28.06-2022 Année N°1


Enquête publique programme de restauration de la Moselle, Moselotte et de leurs affluents

Observations et propositions de Vosges Nature Environnement

Pages 30 et 78: 48 000 € pour lutter contre la renouée du Japon. Il est impossible de lutter contre cette plante. Les tentatives déjà réalisées, notamment dans le cadre du programme de restauration entrepris par la communauté de communes des Hautes Vosges sur la Moselotte et ses affluents se sont soldées par un échec. Le suivi a duré 5 ans, il n'a fait que freiner la prolifération et maintenant... c'est reparti de plus belle ! C'est un échec coûteux !

Ces 48 000 € pourraient être utilisés ailleurs de façon plus utile, notamment pour améliorer l'efficacité des STEP qui sont bien souvent défailtantes. Mise en place de Zones de Rejet Végétalisées par exemple. Garder à l'esprit qu'il s'agit d'argent public !

Page 45 : il est fait état d'une "pollution domestique d'une rare intensité" à Saint Amé. De quoi s'agit-il ? Rôle du maire en matière d'assainissement individuel !

Page 49 : le tableau indique que l'état chimique de la Moselle est mauvais à Saulx (Rupt-sur-Moselle ?) et on parle de concentrations d'hydrocarbures trop élevées, notamment HAP. Cela est-il dû aux entreprises de plasturgie, à la centrale d'enrobés ? Quelles sont les mesures prises ?

Page 52: Les débits d'étiages figurant dans le tableau 4 sont issus d'un tableau que l'on trouve sur le site internet de la DREAL. Ces calculs ont été réalisés par l'agence de l'eau Rhin Meuse en prenant en compte des données qui datent de plus de 30 ans ! (calcul de 1971 à 1990) La situation hydrologique des cours d'eau a fortement évolué à la baisse ces dernières années. Il conviendrait de réactualiser ces débits d'étiages. Facile pour un bureau d'étude. Ce recalcul est primordial dans la mesure où des prises d'eau sont susceptibles d'être recrées avec un prélèvement inférieur à 2% du QMNA/5. (page 85)

Page 55 : A Vecoux, il est à noter une modification des peuplements piscicoles et une prolifération d'algues, conséquence d'un apport d'effluents domestiques (matière organique). Que fait-on pour traiter la cause ?

Effacer des seuils et couper des arbres c'est très bien, mais agir sur la qualité physico-chimique de l'eau, c'est essentiel et c'est aussi le rôle d'une collectivité territoriale chargée de la GEMAPI. Rappeler le rôle des maires en matière de contrôle des assainissements individuels.

Page 68 : objectifs du programme. N'y a-t-il rien d'envisagé contre l'envahissement (estival) de la renouée aquatique ?

mikado

Page 69 : coupe rase d'épicéas sur 5 m de largeur. Attention à l'effet "domino".

→ maintenir quelques épicéas isolés ($H/D < 0,6$)
2 des fins génétiques (et ombrage)

Annexe 1
1

Page 78 : le cassage manuel peut-être une alternative au fauchage mécanique de la renouée. Par ailleurs la surface indiquée, 4 400 m², paraît très largement sous estimée.

Pages 80 et 81: revégétalisation des berges. On peut également indiquer le bouleau (pubescent et verruqueux) et le tremble. Dans le programme de restauration de la Moselotte et de ses affluents réalisé au cours des années passées par la communauté de communes des Hautes Vosges, de nombreuses plantations ont été réalisées avec mise en place de manchons (grillage en plastique) autour des jeunes plants pour éviter les dégâts causés par le gibier. Or, rien n'a été prévu concernant le devenir de ces manchons en plastique. Il serait souhaitable que dans le cadre du présent projet, si toutefois il est prévu la mise en place de ce type de protections, qu'elles soient retirées dans un délai à définir.

Page 110 : le calendrier prévisionnel est à revoir !

Page 114 : une cartographie localisant les 12 ouvrages à supprimer serait la bienvenue.

Page 115 : "*L'effacement des seuils provoquera l'assèchement estival des rigoles. Ces petits canaux continueront néanmoins à être inondés en hautes et moyennes eaux.*" La vie piscicole va inévitablement s'installer dans ces petits canaux. Montaisons des truites qui vont y frayer, donc présence de juvéniles en été ou d'autres espèces (chabots). En cas d'assèchement estival, c'est la mort assurée. Alors soit on met de l'eau tout le temps, soit en en met pas du tout. Des pêches de sauvetage sont toujours possibles, mais par qui ? Aux frais de qui ? Et c'est toujours compliqué et fastidieux. Il ne s'agit plus de gestion durable. Ces canaux doivent donc être totalement supprimés. Priorité au cours d'eau naturels.

Page 153 et suivantes : les mesures d'évitement et de réduction des incidences paraissent assez exhaustives mais quels sont les moyens humains et pour veiller à ce qu'elles soient rigoureusement respectées ?

Page 165 : le programme d'entretien est un impératif. il conviendrait de le réaliser à une échéance beaucoup plus longue que 5 ans.

Annexes 1 et 2 (pages 173 et 174) : le commissaire enquêteur pourra-t-il fournir de plus amples explications ? A quoi correspondent les couleurs (jaune, vert, mauve) ?

max. soulier a orange

06 44 16 22 01

Vosges Nature Environnement